

Des siècles et des siècles avaient passé, car les étoiles ne vieillissent pas comme nous et le zèle de Petite Étoile ne s'était point ralenti. Elle regrettait, malgré les progrès de la foi chrétienne, de voir encore tant de peuples ignorants de la vérité. Elle remarquait en regardant la terre d'immenses régions qu'elle eut voulu voir peuplées d'adorateurs de Jésus.

Un jour donc, Petite Étoile qui avait depuis sa mission ses entrées au Paradis, monta jusqu'au trône de Dieu.

— Seigneur, lui dit-elle humblement, vous m'avez fait l'insigne honneur naguère, de me désigner pour guider vers la Crèche, ceux qui ne vous connaissaient pas encore. Parmi les humains, beaucoup vous méconnaissent ou vous ignorent, permettez moi de travailler à en éclairer un plus grand nombre et si je ne puis, comme autrefois, les conduire vers vous, qu'il me soit donné d'amener vers eux d'autres hommes qui leur apporteront la vraie lumière dont Vous êtes la source.

Le Bon Dieu avait écouté Petite Étoile, il sourit et la bénit.

A quelque temps de là, Petite Étoile ayant parcouru la Terre, s'en vint vers un pays où la foi était ardente et qui avait nom la France. Et lorsqu'elle eut vu se préparer une expédition de hardis navigateurs profondément chrétiens, elle prit la tête de leur flotille et, comme jadis elle avait guidé les Mages vers Bethléem, elle amena les fils de la France chrétienne, à travers les mers, vers un grand pays où ils plantèrent la Croix et où Dieu répandit largement ses bénédictions y faisant lever en abondance les moissons matérielles et les moissons spirituelles.

Petite Étoile était devenue l'Étoile du Canada !

LE VIEUX MÉNESTREL.

## Le plaidoyer d'un assassin

— Accusé, levez-vous, dit le Président des assises, votre nom ?

— Jean Rabourdin.

— Votre âge ?

— 28 ans.

— Votre profession ?

— Manouvrier.

— Où êtes-vous employé ?

— En Franche-Comté, à Aiguebelles, département du Doubs.

— Vous êtes accusé d'avoir tué votre logeur, Zacharie Gouttemann, dans un accès d'ébriété.

— C'est vrai, Monsieur le Président, répondit lentement et comme honteux de son aveu.

— Les renseignements qui nous sont parvenus sur votre compte sont relativement bons ; votre casier judiciaire est vierge de condamnation, les notes du régiment sont excellentes, votre honnêteté est unanimement reconnue par tout le monde. Dans votre pays, écrit le maire, on n'a eu qu'à se louer de votre conduite ; c'est à Paris que, sous l'influence de la boisson, vous vous êtes dérangé. Aviez-vous des motifs d'en vouloir à votre victime ?

— Des raisons de le haïr ! dit l'accusé, avec un éclat sombre dans la voix, certes j'en ai eu.

— Avez-vous agi avec préméditation ?

— Oui et non, Monsieur le Président... Vous en jugerez vous-même par les explications que je vais vous donner.

— Dites-nous les motifs qui vous ont poussé au crime.

Le prévenu un grand gaillard à la tournure paysanne, mâchoire vigoureuse, cheveux plantés bas et drus, figure fruste mais non sans franchise et dont les vêtements de velours, propres quoique rapés, dénotaient une misère décente, le prévenu, qui jusque-là avait constamment tenu les yeux baissés leva la tête, avec un accent d'une infinie tristesse, adressa ces paroles aux jurés.

— C'est l'alcool Messieurs, qui a fait de moi un assassin, c'est l'alcool, qu'il m'obligeait à boire, qui a tué Zacharie Gouttemann. Excusez-moi, je ne sais point parler, je suis un paysan des montagnes ; prêtez-moi seulement, je vous prie, un peu d'attention, j'essaierai de vous expliquer comment j'ai pu devenir un meurtrier.